RCS : LE MANS
Code greffe : 7202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE MANS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 40040
Numéro SIREN : 312 068 307
Nom ou dénomination : ALENCON DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 09/12/2019 sous le numéro de dépôt 8543

Greffe du tribunal de commerce du Mans

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 09/12/2019

Numéro de dépôt : 2019/8543

Déposant :

Nom/dénomination : ALENCON DISTRIBUTION

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 312 068 307

N° gestion : 1994 B 40040

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

DocuSign Envelope ID: 1260ADCF-8C86-4964-9962-223A16CA7018

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Expert - comptable associée

Laurence GOYEC
Rachel VIOLIN
Experts – comptables

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

ALENCON DISTRIBUTION

Route du Mans
72610 ARCONNAY

S.A.S. au capital de 2 445 000 €
R.C.S. LE MANS 312 068 307

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Avril 2018 au 31 Mars 2019

Comptes certifiés conformes

Mme ALBA Stéphanie

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

DocuSign Envelope ID: 1260ADCF-8C86-4964-9962-223A16CA7018

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

DocuSign Envelope ID: 1260ADCF-8C86-4964-9962-223A16CA7018

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Expert - comptable associée

Laurence GOYEC
Rachel VIOLIN
Experts – comptables

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par la Présidente de la société, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. ALENCON DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice **du 1er Avril 2018 au 31 Mars 2019.**

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	33 069 643 €
■ Chiffre d'affaires	103 769 857 €
■ Bénéfice net comptable	2 293 470 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,
Le 16/07/2019

Stéphanie BADIA

Grégoire BUNOT

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
cva@cvaexperts.fr

50 ans Cabinet Vilaine & Associés

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS (SARTHE)

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	***28 516 641***	***15 154 808***	***13 361 832***	***14 102 312***
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**210 938**	**134 644**	**76 293**	**76 583**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	134 714	134 644	69	359
FONDS COMMERCIAL (1)	76 224		76 224	76 224
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**26 029 589**	**15 020 163**	**11 009 425**	**11 751 322**
TERRAINS	3 627 468	1 364 528	2 262 940	2 428 647
CONSTRUCTIONS	14 429 673	7 291 948	7 137 725	7 768 187
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 893 425	4 909 555	983 869	1 047 561
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 066 637	1 454 131	612 506	491 776
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	12 384		12 384	6 000
AVANCES ET ACOMPTES				9 150
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 276 112**		**2 276 112**	**2 274 405**
PARTICIPATIONS	21 247		21 247	21 247
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 700 533		1 700 533	1 689 173
PRETS	342 873		342 873	354 256
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	211 458		211 458	209 728
ACTIF CIRCULANT	***19 822 990***	***115 179***	***19 707 810***	***19 887 649***
STOCKS ET EN-COURS	**8 371 311**		**8 371 311**	**8 376 337**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	23 859		23 859	22 934
MARCHANDISES	8 347 451		8 347 451	8 353 403
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**3 636 959**	**7 600**	**3 629 359**	**3 307 691**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	521 062	7 600	513 462	576 648
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 115 896		3 115 896	2 731 043
CREANCES DIVERSES (3)	**939 362**		**939 362**	**1 201 114**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**5 193 226**	**107 579**	**5 085 647**	**4 949 018**
DISPONIBILITES	**1 449 194**		**1 449 194**	**1 839 663**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**232 934**		**232 934**	**213 822**
TOTAL GENERAL	**48 339 631**	**15 269 988**	**33 069 643**	**33 989 961**

(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an			13 888	33 160
(3) Dont à plus d'un an				

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	***16 743 204***	***17 256 718***
CAPITAL	**2 445 000**	**2 445 000**
RESERVES	**11 975 471**	**11 659 945**
RESERVE LEGALE	244 500	244 500
AUTRES RESERVES	11 730 971	11 415 445
RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 293 470**	**3 117 495**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**29 262**	**34 276**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*16 743 204*	*17 256 718*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	***379 900***	***227 132***
PROVISIONS POUR RISQUES	**379 900**	**227 132**
DETTES (1)	***15 946 538***	***16 506 111***
DETTES FINANCIERES (2)	**4 133 122**	**4 296 859**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 141 009	2 654 002
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 992 112	1 642 856
DETTES D'EXPLOITATION	**11 513 880**	**11 988 683**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 112 976	8 113 372
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 207 492	3 486 264
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	193 411	389 046
DETTES DIVERSES	**267 221**	**216 360**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	14 737	151 659
AUTRES DETTES DIVERSES	252 483	64 700
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**32 314**	**4 207**
TOTAL GENERAL	**33 069 643**	**33 989 961**

(1) Dont à plus d'un an	3 148 952	2 991 608
Dont à moins d'un an	12 797 586	13 514 502
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	151 668	370 406

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**104 261 425**	**101 007 267**
VENTES DE MARCHANDISES	102 504 687	99 060 849
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 265 169	1 348 537
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*103 769 857*	*100 409 387*
REPRISES SUR PROVISIONS	54 733	188 410
TRANSFERTS DE CHARGES	312 595	291 042
AUTRES PRODUITS	124 238	118 428
CHARGES D'EXPLOITATION	**100 074 987**	**96 386 050**
ACHATS DE MARCHANDISES	79 991 110	76 442 416
VARIATION DES STOCKS	5 025	194 329
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	195 648	190 054
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	8 161 242	7 902 720
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 572 125	1 591 582
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 504 802	6 229 338
CHARGES SOCIALES	1 858 760	1 763 947
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 524 036	1 752 947
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	7 600	19 913
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	152 768	197 000
AUTRES CHARGES	101 866	101 799
RESULTAT D'EXPLOITATION	***4 186 438***	***4 621 216***
PRODUITS FINANCIERS	**31 960**	**177 190**
PARTICIPATIONS	436	8 672
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 123	3 586
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	20 800	164 251
REPRISES SUR PROVISIONS	4 600	680
CHARGES FINANCIERES	**154 586**	**145 290**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	80 858	29 888
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	73 727	115 402
RESULTAT FINANCIER	***(122 625)***	***31 899***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***4 063 813***	***4 653 116***

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**24 346**	**342 221**
SUR OPERATIONS DE GESTION	18 517	69 334
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		272 008
REPRISES SUR PROVISIONS	5 829	878
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**48 576**	**38 092**
SUR OPERATIONS DE GESTION	25 799	(6 432)
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		41 690
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	814	2 116
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	21 962	718
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***(24 229)***	***304 129***
PARTICIPATION DES SALARIES	736 142	831 552
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 009 970	1 008 198
Total des produits	*104 317 733*	*101 526 679*
Total des charges	*102 024 262*	*98 409 183*
BENEFICE NET COMPTABLE	***2 293 470***	***3 117 495***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	33	37
Charges financières concernant les entreprises liées	6 508	14 870

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

DocuSign Envelope ID: 1260ADCF-8C86-4964-9962-223A16CA7018

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.
Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 15 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

DocuSign Envelope ID: 1260ADCF-8C86-4964-9962-223A16CA7018

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 4 890 actions de 500 euros.

Fonds commercial

* LASER (livres et disques)	Acquisition le 22/06/2001	76 224

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	210 939			210 939
Immobilisations corporelles	25 390 408	803 813	164 631	26 029 589
Immobilisations financières - titres	1 710 421	11 360		1 721 781
Immobilisations financières - créances	563 985	11 083	20 736	554 332
	27 875 752	826 255	185 366	28 516 641

Amortissements

		DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles		134 355	290		134 645
Immobilisations corporelles		13 639 085	1 545 709	164 631	15 020 164
		13 773 440	1 545 999 (*)	164 631	15 154 808
(*) Dont dotation :	. linéaire		1 330 244		
	. dégressive		193 793		
	. exceptionnelle		21 962		

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

DocuSign Envelope ID: 1260ADCF-8C86-4964-9962-223A16CA7018

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	34 277	815	5 830	29 262
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	227 132	152 768		379 900
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	86 055	88 459	59 334	115 180
	347 464	242 041 (*)	65 163 (*)	524 342
(*) Dont : . exploitation		160 368	54 734	
. financier		80 859	4 600	
. exceptionnel		815	5 830	

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- deux litiges salariaux pour un montant total de 41 000 € ;

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 197 000 €.

- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 141 900 €.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	554 332	13 889	540 443
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	3 636 960	3 636 960	
Créances diverses	939 363	939 363	
Charges constatées d'avance	232 934	232 934	
	5 363 589	4 823 145	540 443

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

DocuSign Envelope ID: 1260ADCF-8C86-4964-9962-223A16CA7018

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	152 344	152 344		
Emprunts bancaires (1)	1 988 665	510 585	1 321 445	156 634
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 992 113	652 614	985 128	354 371
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	11 513 881	11 182 507		331 374
Dettes diverses	267 221	267 221		
Produits constatés d'avance	32 315	32 315		
	15 946 539	12 797 586	2 306 573	842 379

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*676*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	450 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	743 629
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	541 465

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	184 084
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	297 290

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	73 123 675
- Drives	9 825 354
- Station-service	20 820 828
	103 769 857

Il est réalisé exclusivement en France.

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

DocuSign Envelope ID: 1260ADCF-8C86-4964-9962-223A16CA7018

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	11
- Agents de maîtrise	23
- Employés	243
	277

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.
A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 375 908 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.
L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 264 163 €.

A compter du 1er janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	**Charges**	**Produits**
Dotations aux amortissements des immobilisations mises au rebut	21 962	-
Amortissements dérogatoires	815	5 830
Dégrèvement CVAE	-	1 150
Remboursement CSPE	-	17 367
Amendes et pénalités	645	-
Contrôle URSSAF (pénalités)	1 801	-
Contrôle URSSAF (principal)	23 353	-
	48 576	24 347

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

DocuSign Envelope ID: 1260ADCF-8C86-4964-9962-223A16CA7018

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	331 374
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	404 769
	736 143

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôts étant majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée des crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère AVALYSSE.
La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 271 022
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-261 052
	1 009 970

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	368 916
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	371 111

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	797 368	797 368	2 445 912
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	30 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	894 610	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	1 000 000	1 000 000

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

DocuSign Envelope ID: 1260ADCF-8C86-4964-9962-223A16CA7018

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 28 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 604 000 €

Face a cet engagement, la société ALENCON DISTRIBUTION a souscrit un contrat « SwissLife IFC », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 38 843 € au 31 mars 2019.

Entreprises liées	S.A.S. AVALYSSE 72610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 789 373 164	E.U.R.L. LASER 72 610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 394 698 153	E.U.R.L. ALENCON VOYAGES 72 610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 418 730 164
Participations	-	7 622	13 625
Immobilisations financières diverses	-	-	2 368
Clients et comptes rattachés	-	-	2
Autres créances d'exploitation	-	-	1 879
Créances diverses	461 152	-	-
Emprunts et dettes financières divers	301 500	354 371	201 665
Produits de participation	-	-	33
Intérêts et charges assimilées	1 500	4 961	47

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

DocuSign Envelope ID: 1260ADCF-8C86-4964-9962-223A16CA7018

Filiales & participations à plus de 50 %	E.U.R.L. LASER 72 610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 394 698 153	E.U.R.L. ALENCON VOYAGES 72 610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 418 730 164
Capital	7 625	13 625
Capitaux propres autres que le capital	492 561	-5 802
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	7 622	13 625
Valeur nette des titres détenus	7 622	13 625
Prêts et avances consentis	-	2 368
Cautions & avals donnés	-	30 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	56 847	539 718
Résultat du dernier exercice clos	15 388	8 703
Dividendes encaissés	-	-

Filiales et participations détenues entre 10 et 50 % **Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

DocuSign Envelope ID: 1260ADCF-8C86-4964-9962-223A16CA7018

ALENCON DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 2 445 000 euros
Siège social : Route du Mans
72610 ARCONNAY
312 068 307 RCS LE MANS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 SEPTEMBRE 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'élevant à 2 293 470,51 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 2 293 470,51 euros

Auquel s'ajoute une somme de 484 049,49 euros
Prélevée sur le compte « autres réserves »
Qui s'élève ainsi à 11 246 922,03 euros

Les sommes distribuables s'élève ainsi à 2 777 520,00 euros

A titre de dividendes 2 777 520,00 euros
Soit 568 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter du 2 novembre 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

DocuSign Envelope ID: 1260ADCF-8C86-4964-9962-223A16CA7018

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 1 136 euros,

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 2 776 384 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non éligible
31/03/2016	3 408 330 €	4 890	1 394 €	3 406 936 €
31/03/2017	3 212 730 €	4 890	1 314 €	3 211 416 €
31/03/2018	2 801 970 €	4 890	1 146 €	2 800 824 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 septembre 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente

Mme ALBA Stéphanie

Mme ALBA Stéphanie

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

ALENCON DISTRIBUTION
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 445 000 €
Route du Mans
72610 ARCONNAY
RCS LE MANS B 312 068 307

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

sogecAUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

167, Quai Ledru-Rollin
72000 Le Mans

T. 02 43 40 76 00
F. 02 43 40 76 29

www.sogecgroupe.com

ALENCON DISTRIBUTION
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 445 000 €
Route du Mans
72610 ARCONNAY
RCS LE MANS B 312 068 307

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Alençon Distribution SAS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe « Stocks » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation, la valorisation des stocks ainsi qu'à la méthode de dépréciation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nous nous sommes également assurés de leur correcte application, notamment :

- par l'assistance à l'inventaire physique,
- par la revue analytique des stocks,
- par le contrôle des quantités et de l'évaluation des stocks par sondage,

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Mans, le 16 septembre 2019
Pour le cabinet SOGEC AUDIT

Didier ROUILLARD
Commissaire aux comptes

sogecAUDIT
Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 10 000€
167 Quai Ledru Rollin - 72000 LE MANS
Tél. 02 43 40 76 00 - Fax 02 43 40 76 29
RC Le Mans 438 422 495 - SIRET 438 422 495 00020

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois			Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	*28 516 641*	*15 154 808*	*13 361 832*	*14 102 312*
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**210 938**	**134 644**	**76 293**	**76 583**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	134 714	134 644	69	359
FONDS COMMERCIAL (1)	76 224		76 224	76 224
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**26 029 589**	**15 020 163**	**11 009 425**	**11 751 322**
TERRAINS	3 627 468	1 364 528	2 262 940	2 428 647
CONSTRUCTIONS	14 429 673	7 291 948	7 137 725	7 768 187
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 893 425	4 909 555	983 869	1 047 561
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	2 066 637	1 454 131	612 506	491 776
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	12 384		12 384	6 000
AVANCES ET ACOMPTES				9 150
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 276 112**		**2 276 112**	**2 274 405**
PARTICIPATIONS	21 247		21 247	21 247
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 700 533		1 700 533	1 689 173
PRETS	342 873		342 873	354 256
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	211 458		211 458	209 728
ACTIF CIRCULANT	*19 822 990*	*115 179*	*19 707 810*	*19 887 649*
STOCKS ET EN-COURS	**8 371 311**		**8 371 311**	**8 376 337**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	23 859		23 859	22 934
MARCHANDISES	8 347 451		8 347 451	8 353 403
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**3 636 959**	**7 600**	**3 629 359**	**3 307 691**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	521 062	7 600	513 462	576 648
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	3 115 896		3 115 896	2 731 043
CREANCES DIVERSES (3)	**939 362**		**939 362**	**1 201 114**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**5 193 226**	**107 579**	**5 085 647**	**4 949 018**
DISPONIBILITES	**1 449 194**		**1 449 194**	**1 839 663**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**232 934**		**232 934**	**213 822**
TOTAL GENERAL	**48 339 631**	**15 269 988**	**33 069 643**	**33 989 961**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an				
(3) Dont à plus d'un an			13 888	33 160

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

sogecAUDIT commissaire aux comptes

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	***16 743 204***	***17 256 718***
CAPITAL	**2 445 000**	**2 445 000**
RESERVES	**11 975 471**	**11 659 945**
RESERVE LEGALE	244 500	244 500
AUTRES RESERVES	11 730 971	11 415 445
RESULTAT DE L'EXERCICE	**2 293 470**	**3 117 495**
PROVISIONS REGLEMENTEES	**29 262**	**34 276**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*16 743 204*	*17 256 718*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	***379 900***	***227 132***
PROVISIONS POUR RISQUES	**379 900**	**227 132**
DETTES (1)	***15 946 538***	***16 506 111***
DETTES FINANCIERES (2)	**4 133 122**	**4 296 859**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	2 141 009	2 654 002
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 992 112	1 642 856
DETTES D'EXPLOITATION	**11 513 880**	**11 988 683**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 112 976	8 113 372
DETTES FISCALES ET SOCIALES	3 207 492	3 486 264
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	193 411	389 046
DETTES DIVERSES	**267 221**	**216 360**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	14 737	151 659
AUTRES DETTES DIVERSES	252 483	64 700
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**32 314**	**4 207**
TOTAL GENERAL	**33 069 643**	**33 989 961**

(1) Dont à plus d'un an	3 148 952	2 991 608
Dont à moins d'un an	12 797 586	13 514 502
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques	151 668	370 406

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

sogecAUDIT commissaires aux comptes
TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**104 261 425**	**101 007 267**
VENTES DE MARCHANDISES	102 504 687	99 060 849
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	1 265 169	1 348 537
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*103 769 857*	*100 409 387*
REPRISES SUR PROVISIONS	54 733	188 410
TRANSFERTS DE CHARGES	312 595	291 042
AUTRES PRODUITS	124 238	118 428
CHARGES D'EXPLOITATION	**100 074 987**	**96 386 050**
ACHATS DE MARCHANDISES	79 991 110	76 442 416
VARIATION DES STOCKS	5 025	194 329
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	195 648	190 054
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	8 161 242	7 902 720
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1 572 125	1 591 582
SALAIRES ET TRAITEMENTS	6 504 802	6 229 338
CHARGES SOCIALES	1 858 760	1 763 947
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 524 036	1 752 947
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	7 600	19 913
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	152 768	197 000
AUTRES CHARGES	101 866	101 799
RESULTAT D'EXPLOITATION	***4 186 438***	***4 621 216***
PRODUITS FINANCIERS	**31 960**	**177 190**
PARTICIPATIONS	436	8 672
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	6 123	3 586
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	20 800	164 251
REPRISES SUR PROVISIONS	4 600	680
CHARGES FINANCIERES	**154 586**	**145 290**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	80 858	29 888
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	73 727	115 402
RESULTAT FINANCIER	***(122 625)***	***31 899***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***4 063 813***	***4 653 116***

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

sogecAUDIT commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/03/19 Durée 12 mois	Clôture au 31/03/18 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
SUR OPERATIONS DE GESTION	**24 346**	**342 221**
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	18 517	69 334
REPRISES SUR PROVISIONS		272 008
	5 829	878
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
SUR OPERATIONS DE GESTION	**48 576**	**38 092**
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	25 799	(6 432)
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES		41 690
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	814	2 116
	21 962	718
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***(24 229)***	***304 129***
PARTICIPATION DES SALARIES	736 142	831 552
IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 009 970	1 008 198
Total des produits	*104 317 733*	*101 526 679*
Total des charges	*102 024 262*	*98 409 183*
BENEFICE NET COMPTABLE	***2 293 470***	***3 117 495***

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	33	37
Charges financières concernant les entreprises liées	6 508	14 870

sogec AUDIT commissaire aux comptes

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois à 5 ans.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.
Le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement n'ayant pas de durée de vie limitée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	3 à 10 ans
- Constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 15 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	5 à 15 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

sogecAUDIT COMMISSARIAT AUX COMPTES
TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS SARTHE

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 4 890 actions de 500 euros.

Fonds commercial

* LASER (livres et disques)	Acquisition le 22/06/2001	76 224

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	210 939			210 939
Immobilisations corporelles	25 390 408	803 813	164 631	26 029 589
Immobilisations financières - titres	1 710 421	11 360		1 721 781
Immobilisations financières - créances	563 985	11 083	20 736	554 332
	27 875 752	826 255	185 366	28 516 641

Amortissements

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	134 355	290		134 645
Immobilisations corporelles	13 639 085	1 545 709	164 631	15 020 164
	13 773 440	1 545 999 (*)	164 631	15 154 808
(*) Dont dotation : . linéaire		1 330 244		
. dégressive		193 793		
. exceptionnelle		21 962		

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	34 277	815	5 830	29 262
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges	227 132	152 768		379 900
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	86 055	88 459	59 334	115 180
	347 464	242 041 (*)	65 163 (*)	524 342
(*) Dont : . exploitation		160 368	54 734	
. financier		80 859	4 600	
. exceptionnel		815	5 830	

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- deux litiges salariaux pour un montant total de 41 000 € ;

- un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 197 000 €.

- des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 141 900 €.

Biens pris en crédit-bail — **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	554 332	13 889	540 443
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	3 636 960	3 636 960	
Créances diverses	939 363	939 363	
Charges constatées d'avance	232 934	232 934	
	5 363 589	4 823 145	540 443

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	152 344	152 344		
Emprunts bancaires (1)	1 988 665	510 585	1 321 445	156 634
Emprunts & dettes financières divers (2)	1 992 113	652 614	985 128	354 371
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	11 513 881	11 182 507		331 374
Dettes diverses	267 221	267 221		
Produits constatés d'avance	32 315	32 315		
	15 946 539	12 797 586	2 306 573	842 379

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*676*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	450 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	743 629
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	541 465

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

- Plus-value latente au début de l'exercice	184 084
- Plus-value latente à la fin de l'exercice	297 290

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	73 123 675
- Drives	9 825 354
- Station-service	20 820 828
	103 769 857

Il est réalisé exclusivement en France.

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

sogecAUDIT COMMISSARIAT AUX COMPTES

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	11
- Agents de maîtrise	23
- Employés	243
	277

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.
A cet effet, le CICE 2017, qui s'élève à 375 908 €, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement.

Pour les salaires versés en 2018, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC.
L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 264 163 €.

A compter du 1er janvier 2019, le CICE a été supprimé et remplacé par une réduction de 6 points des charges sociales (assurance maladie) sur les salaires inférieurs à 2.5 fois le SMIC.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Dotations aux amortissements des immobilisations mises au rebut	21 962	-
Amortissements dérogatoires	815	5 830
Dégrèvement CVAE	-	1 150
Remboursement CSPE	-	17 367
Amendes et pénalités	645	-
Contrôle URSSAF (pénalités)	1 801	-
Contrôle URSSAF (principal)	23 353	-
	48 576	24 347

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

sogecAUDIT COMMISSARIAT AUX COMPTES
TRIBUNAL DE COMMERCE DU MANS SARTHE

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	331 374
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	404 769
	736 143

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28% pour la fraction des bénéfices n'excédant pas 500 000 € et au taux de 33,1/3% au-delà de cette limite, cette charge d'impôts étant majorée de la contribution sociale de 3.3 % et diminuée des crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère AVALYSSE.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	1 271 022
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-261 052
	1 009 970

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	368 916
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 31 %)	371 111

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	DETTES GARANTIES	MONTANTS DES SURETES	V.N.C. BIENS DONNES EN GARANTIE
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	797 368	797 368	2 445 912
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-
Autres dettes diverses	-	-	-

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	30 000	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	894 610	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements	1 000 000	1 000 000

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

sogecAUDI COMMISSARIAT AUX COMPTES

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.5 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % (*) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 28 %) ;
- critère de turn-over du personnel : faible ;
- table de mortalité : 2018.

(*) Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 604 000 €

Face a cet engagement, la société ALENCON DISTRIBUTION a souscrit un contrat « SwissLife IFC », garantissant le remboursement d'une partie des indemnités. La valorisation de ce fonds s'élève à 38 843 € au 31 mars 2019.

Entreprises liées	S.A.S. AVALYSSE 72610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 789 373 164	E.U.R.L. LASER 72 610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 394 698 153	E.U.R.L. ALENCON VOYAGES 72 610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 418 730 164
Participations	-	7 622	13 625
Immobilisations financières diverses	-	-	2 368
Clients et comptes rattachés	-	-	2
Autres créances d'exploitation	-	-	1 879
Créances diverses	461 152	-	-
Emprunts et dettes financières divers	301 500	354 371	201 665
Produits de participation	-	-	33
Intérêts et charges assimilées	1 500	4 961	47

sogecAUDIT COMMISSARIAT AUX COMPTES

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307

Filiales & participations à plus de 50 %	E.U.R.L. LASER 72 610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 394 698 153	E.U.R.L. ALENCON VOYAGES 72 610 ARCONNAY R.C.S. LE MANS 418 730 164
Capital	7 625	13 625
Capitaux propres autres que le capital	492 561	-5 802
Quote-part du capital détenu	100 %	100 %
Valeur brute des titres détenus	7 622	13 625
Valeur nette des titres détenus	7 622	13 625
Prêts et avances consentis	-	2 368
Cautions & avals donnés	-	30 000
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	56 847	539 718
Résultat du dernier exercice clos	15 388	8 703
Dividendes encaissés	-	-

Filiales et participations détenues entre 10 et 50 % **Néant**

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

Pour copie certifiée conforme délivrée le 09/12/2019
Page 36 sur 36

sogecAUDIT COMMISSARIAT AUX COMPTES

Copie certifiée conforme
E / 09/12/2019 14:15:00
N° de dépôt - 2019/8543 / 312068307